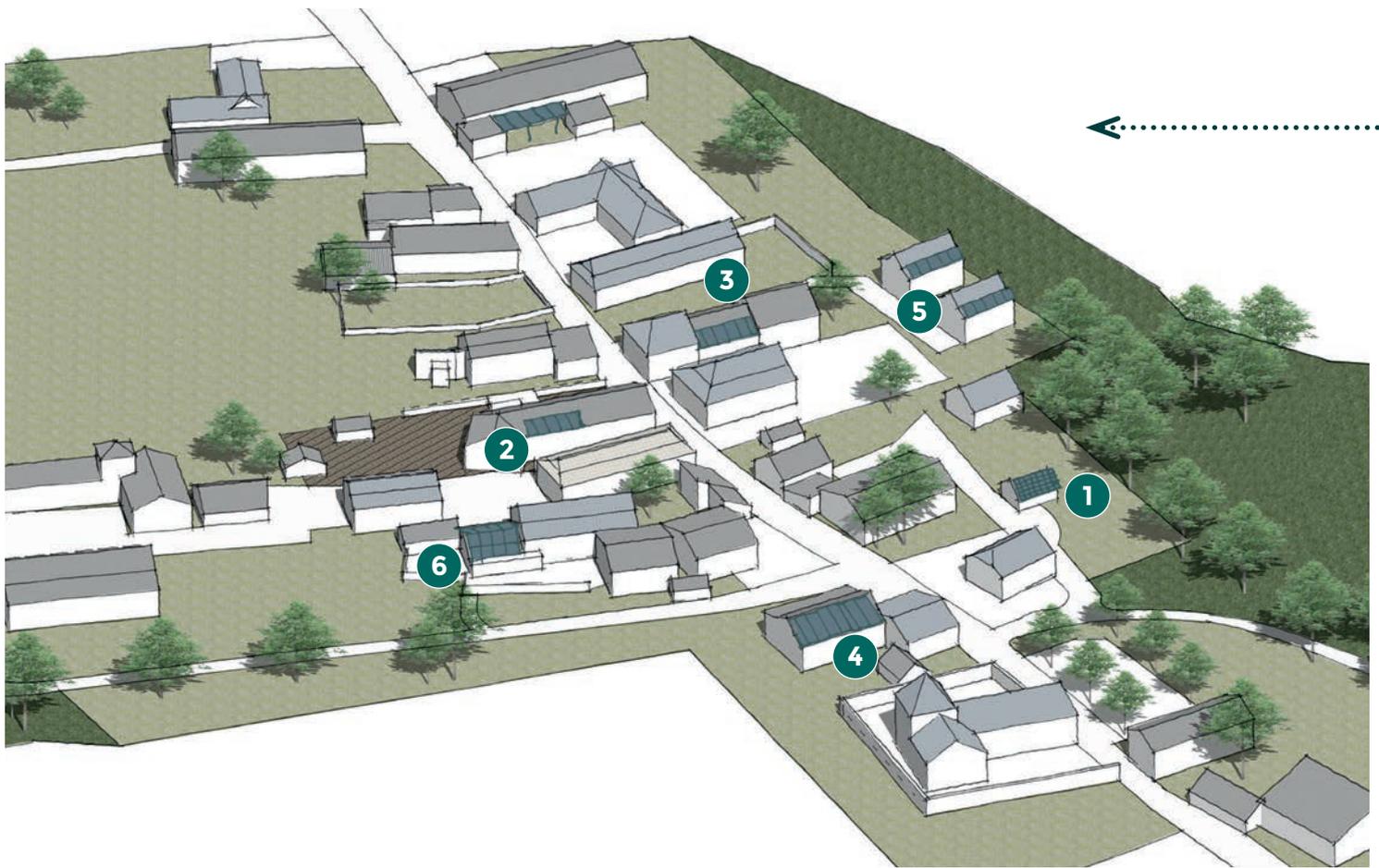


Bourgs en fond de vallée

Adapter son projet à la situation

Les bourgs ramassés autour d'une traversée se déploient souvent perpendiculairement à la route. Les toits sont très visibles et il convient d'envisager son projet solaire en tenant compte de son impact dans le grand paysage. Commencez par identifier les points de vue depuis lesquels le bourg est visible pour déterminer l'implantation de vos panneaux.





BOURGS EN FOND DE VALLÉE

CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION

- Bâti souvent perpendiculaire à la voie principale de traversée
- Espaces extérieurs interstitiels pouvant comporter des annexes
- Grands volumes de combles, couvertures avec de grandes dépassées
- Pans de toit descendant parfois très bas sur des appentis
- Prédominance des toitures en bac acier, tôle, ou bardeaux de mélèze

LES ENJEUX D'INTÉGRATION DES PANNEAUX

1. Préserver / Restaurer un paysage de toiture harmonieux

À l'échelle du grand paysage, les bourgs en montagne sont de petites entités compactes traversées par une rue principale. La présence de points hauts, et les dénivelés importants rendent les toits très visibles. Tout projet doit s'attacher à garder une harmonie en vues lointaines, notamment en termes chromatique.

2. Maîtriser les covisibilités depuis la traversée du village

À l'échelle de la traversée, les bâtiments et leurs faîtages perpendiculaires à la voie les rendent très présents. Les alternances plein / vide créent des ouvertures visuelles, face aux toits. L'impact visuel de chaque situation est à étudier.

3. Composer le pan des toitures

L'insertion de tout objet technique doit ainsi être discrète, même en toiture. Il s'agit de composer la 5ème façade du bâtiment.

EXEMPLES D'IMPLANTATION

- 1 Opter pour une implantation sur des annexes
- 2 Choisir des implantations côté bourg et non côté grand paysage
- 3 Adopter les implantations non visibles depuis la rue principale
- 4 Opter pour des projets sur l'ensemble des pans de toitures pour éviter de multiplier les matériaux
- 5 Choisir des implantations dessinant des formes rectangulaires allant d'une limite séparative à l'autre, de préférence le long des chéneaux et gouttières
- 6 Profiter d'une extension pour intégrer vos panneaux



PRINCIPES D'IMPLANTATION DES PANNEAUX SOLAIRES

- Choisir d'abord des solutions sur des annexes, des volumes bas non visibles dans le grand paysage
- Bannir l'effet d'encadrement des toitures ou les effets d'escalier
- Lors d'une implantation sur une toiture principale, choisir une couleur adaptée à celle des toits et inscrire les panneaux dans des formes simples, d'une rive à l'autre.

BARDEAUX AVEC CAPTEURS INTÉGRÉS



BARDEAUX DE MÊLÈZE

Le mélèze est utilisé depuis toujours dans les constructions Queyrassines. On l'utilise ainsi pour la structure du bâtiment sous forme de madriers, mais aussi en toiture sous forme de bardeaux. On le voit également en façade en bardage. Dans le bâti traditionnel on le trouve sous forme de fuste (technique de mur par empilement de troncs) et en bois debout carré ou rond (appelé aussi le pavé Queyrassin). Voir PNR Queyras

En toiture, il est possible d'intégrer des panneaux ponctuellement en intégration.

EN SECTEUR PROTÉGÉ

En secteur protégé, les principes d'implantation peuvent être complétés en fonction d'enjeux patrimoniaux spécifiques

1. Dans un ensemble urbain protégé au titre du code du patrimoine ou de l'environnement, le principe de précaution prévaut : un projet qui ferait porter un risque au patrimoine urbain, paysager, architectural, peut être écarté dans l'attente des évolutions qui verront apparaître de nouveaux produits solaires adaptés à la préservation du patrimoine bâti

2. Dans le cas d'un bâtiment protégé, dont la composition architecturale ou la matérialité pourrait être altérée par la présence d'un dispositif solaire, le projet peut être refusé

3. Un architecte/un maître d'œuvre peut vous accompagner dans vos démarches réglementaires

POUR VOUS RENSEIGNER

LES UDAP

LES CAUE

L'ADEME, Agence de la transition écologique

ENERPLAN, Asso. professionnelle de l'énergie solaire

SITES INTERNET PRATIQUES

Sur les servitudes d'urbanisme et les espaces protégés (Géoportail et Atlas des patrimoines) :

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/>

Sur les aides ADEME :

agirpourlatransition.ademe.fr

Sur la filière du photovoltaïque :

<https://www.photovoltaique.info/fr/>



Ces fiches-conseil ont été réalisées par l'agence KP architectes-urbanistes

avec le groupe de travail :
DRAC PACA, DREAL, CEREMA, ADEME, ENERPLAN

Pilotage DRAC PACA
Tous droits de reproduction réservés